COLLECTIVITE DE CORSE

RAPPORT
N° 2025/E3/169

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 26 ET 27 JUIN 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU D'ATTIVITÀ DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA PÈ U 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Conformément à l'article L. 4422-27 du Code général des collectivités territoriales, « Chaque année, le Président du Conseil exécutif rend compte à l'Assemblée, par un rapport spécial, de la situation de la Collectivité, de l'activité et du financement de ses différents services et des organismes qui en dépendent […] ».

Au-delà de la seule conformité aux dispositions législatives, ce rapport retrace les faits qui ont marqués l'activité de l'institution et de ses agences et offices en 2024.

Le rapport d'activité 2024 retrace ainsi, à travers la multiplicité de ses actions et interventions, l'esprit d'engagement d'une institution dans laquelle les femmes et les hommes qui la font vivre savent ce que les Corses attendent d'eux.

Ce document fait la recension des actions et politiques publiques mises en œuvre, référencées au travers de liens numériques qui renvoient vers les délibérations votées, articulée autour de sept axes qui recouvrent la trame normée des documents budgétaires.

Il se poursuit par une forme de bilan social de notre administration au travers de la synthèse des différents rapports réglementaires annuels produits par notre collectivité et regroupés ici : rapport social unique, rapport égalité femme-homme, rapport de développement durable. Il met également en lumière les actions engagées pour poursuivre la construction d'une administration performante, transformation portée particulièrement par un projet de réforme annoncé fin 2024 par le Président du Conseil exécutif, dont les premières concrétisations ont vu le jour au cours du premier semestre 2025.

Enfin, il s'achève sur une présentation rapide de la situation financière de la Collectivité qui met en avant certaines données issues du nouveau Compte Financier Unique (CFU) 2024. Ce dernier document contient les éléments propres à appréhender la situation financière et comptable de façon plus complète, les deux documents devant être examinés de manière complémentaire.

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.